

Commission : Forum de la Culture de la Jeunesse

Problématique : Quelle coopération européenne pour la création d'un programme de relance culturelle pour la jeunesse ?

Auteur : Hongrie

La Hongrie est membre de l'Union Européenne depuis le 1^{er} mai 2004 et a fait son entrée en même temps que neuf autres Etats, l'UE c'était donc élargie à 25 états membres. Notre pays fait parti du programme PHARE depuis 1989. Le 3 avril 2022 notre premier ministre Viktor Orban a été réélu pour la quatrième fois avec le parti du Fidesz.

L'Union européenne a adopté une nouvelle stratégie 2019-2027 avec des engagements focalisés sur l'innovation, l'apprentissage, les échanges interculturels et la solidarité pour la jeunesse.

Le conseil européen de l'éducation, la jeunesse, la culture et le sport a eu lieu en 2022 avec la présence de plusieurs ministres, dont notre ministre des Capacités humaines et de l'éducation. Ils ont approuvé des conclusions sur le « renforcement des échanges interculturels par la mobilité des artistes et le multilinguisme, sur une stratégie européenne pour l'écosystème des industries culturelles et créatives, ainsi que sur le sport et l'activité physique comme leviers de transformation des comportements en faveur d'un développement durable. Les ministres des sports ont enfin échangé sur la promotion des valeurs européennes à travers le sport et son organisation. »

Depuis 1997 le Conseil de l'Association UE/ Hongrie a approuvé la participation de la Hongrie aux programmes communautaires dans les domaines de l'éducation, de la formation et de la jeunesse. Notre pays participe au programme Jeunesse pour l'Europe, le programme LEONARDO DA VINCI et le programme SOCRATES. La Hongrie paie chaque année une contribution au budget général des Communautés européennes pour couvrir les coûts résultant de sa participation.

En 1992 la fondation Franco-Hongroise pour la jeunesse (FFHJ) a été créée et est reconnue comme grande utilité publique, elle s'inscrit dans le cadre d'un accord entre notre gouvernement et celui de la République française. Ce programme de coopération est mis en place dans le but d'un échange culturel enrichissant dans lequel des professeurs français enseignent la langue et la civilisation française au sein d'établissements hongrois. Le programme est co-financé par le Ministère hongrois de l'Education et le Ministère français des Affaires Etrangères.

La Hongrie ouvre l'accès aux candidatures à la bourse d'étude en 2022-2023 pour les jeunes Chrétiens et donne donc la possibilité aux étudiants vivant dans des régions en crise de venir étudier en Hongrie avec une éducation de haute qualité et des diplômes reconnus dans toute l'Europe. Après leurs études, les boursiers pourront revenir dans leur pays d'origine et contribueront ainsi à l'amélioration de la situation sociale de leur communauté et à la préservation de la culture chrétienne.

Si nous n'agissons pas notre pays subira un déclin démographique d'ici 2030, c'est pourquoi notre gouvernement mettra en place de nouvelles mesures pour stopper ce déclin. Comme notre premier ministre l'a déclaré notre priorité est de préserver la sécurité et la culture chrétienne de la Hongrie. C'est pourquoi la Hongrie est en accord et a même besoin d'une relance culturelle pour la jeunesse, tout en préservant notre jeunesse d'éléments perturbateurs qui pourraient mener à des déviations dans leur éducation chrétienne.